



Direction des Finances et des Achats

# La commande publique parisienne et les perturbateurs endocriniens

# Sommaire

**01. Contexte de la  
Commande publique  
parisienne**

**02. Leviers Achats  
Responsables**

**03. Illustrations**

# Contexte de la commande publique parisienne

**La commande publique Paris**

**1,3 Milliards d'€/an**

**Près de 1000 marchés chaque année**  
**Fournitures/Services/Travaux**

**20 Directions opérationnelles à la Ville**

# Que sont les perturbateurs endocriniens ?

- **1. Une définition générale**

Selon l'ANSES, il s'agit d'une substance ou d'un mélange de substances, qui altère les fonctions du système endocrinien et de ce fait induit des effets néfastes dans un organisme. Les effets et risques sont nombreux : infertilité, augmentation du risque de cancers, neurotoxicité, allergies, perturbations de la croissance, problèmes comportementaux, obésité, dégradation du foie, problèmes respiratoires, malformations

- **2. Une liste non exhaustive**

Sont considérés comme des perturbateurs endocriniens notamment les : Alkylphénols, BHA, BHT, Bisphénols A, F et S, Cadmium, Ignifuges bromés, Mercure, Parabènes, Phtalates, Plomb et Triclosan.

## On les retrouve :

- Essentiellement dans les **produits issus directement de la chimie** tels que la plupart des produits d'entretien, les articles d'hygiène corporelle et cosmétiques, les teintures de textiles ou les colles et vernis des jeux et mobiliers notamment en bois
- Et **dans pratiquement tous les plastiques** donc les jouets, matériels de puériculture et autres équipements.

# Contexte de la commande publique parisienne

**Engagement de longue date de la Ville en faveur de la lutte contre les perturbateurs endocriniens**

- **Paris, 1ere ville à interdire** les biberons contenant du bisphénol A dans les crèches municipales (avril 2009) avant le législateur national (juin 2020)
- **Des engagements formels au titre de la commande publique parisienne :**
  - ✓ Le Plan Parisien de Santé Environnemental (2015)
  - ✓ Le Schéma parisien de la commande publique parisienne 2016-2020
- **Signature en septembre 2018 de la Charte Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens**
- **Stratégie zéro Plastiques (Paris 2024)**
- **Un contexte règlementaire très contraignant** (Loi Egalim, Vœu des Élus parisiens d'interdire les pailles et l'ensemble des plastiques en restauration collective parisienne dès 2022...)

# Leviers Achats responsables

## Projet de 2ème Schéma Achats Responsables (2021-2025)

- **Objectif** : une amélioration continue de l'intégration des enjeux du développement durable dans nos achats sous les trois dimensions environnementales, sociales et économiques
  - En cours de construction interne avec une **cible de passage en Conseil de Paris en novembre 2021**
  - **Un groupe de travail interne piloté par la DFA et la DFPE, dédié aux sujets de santé environnementale (les 7 et 14 juin 2021) qui aborde le sujet zéro PE**
-

## Leviers Achats responsables

**Des démarches de sourcing et de veille afin de détecter les avancées scientifiques** (caractérisation de nouvelles substances CMR) et **les solutions alternatives** fournisseurs :

- Participation aux rencontres nationales Plastiques et emballages des 1er et 2 juillet 2021 à Paris de l'organisme ECOTECH (et participation à l'édition précédente également)
- Participation à des ateliers en liaison avec l'European Innovation Council et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement

**Des process centralisés qui valident les stratégies d'achat et permettent d'homogénéiser les clauses et les pratiques**

---

# Leviers Achats responsables

## Des stratégies d'achat intégrant

- **systématiquement a minima l'interdiction des phtalates**
  - **pour les autres perturbateurs endocriniens, éviction systématique, sous réserve de faisabilité technique, économique et sanitaire (clauses d'interdiction et/ou plan de progrès)**
  - **Un large recours aux clauses imposant des écolabels, l'interdiction des plastiques à usage unique et l'abandon des contenants alimentaires plastiques pour le transport et le réchauffage dans la restauration**
-



# Achats responsables sans PE - Illustrations

## Marchés de fournitures de produits d'entretien et prestations de services de nettoyage

Exigence systématique d'écolabels européens car prohibant les substances CMR pour

- Lessives
- Nettoyants multi-usages et nettoyants pour sanitaires
- Détergents pour lave-vaisselle et liquides vaisselle
- Pour les nettoyants universels et les détergents lave-vaisselles, l'alkylphénol est nommément prohibé

## Mobiliers de bibliothèques et matériels d'exposition (DAC/DICOM)

Les plastiques entrant dans la composition des mobiliers ne contiennent « *ni PVC, ni composants phtaliques* »

Exigence d'éco-matériaux (peintures notamment) dans tous nos **marchés de travaux**

---

# L'exemple des crèches

## Généraliser la suppression des PE dans toutes les crèches

- **Un plan d'actions** au sein de la direction des familles et de la petite enfance en cours de réalisation depuis 2018
- **Trois objectifs clairement définis :**
  - ✓ Respirer un air le plus sain possible dans nos établissements
  - ✓ S'alimenter en produits bons pour la santé et dans de bonnes conditions
  - ✓ Utiliser des articles et matériels sans effet néfaste sur la santé
- **Deux vecteurs de réalisations :**
  - ✓ évolutions des pratiques professionnelles
  - ✓ offre de nouveaux produits et services
- **Expérimentation crèche sans PE** sur la crèche Greneta (audit de l'agence Alicse), déclinée dans des marchés de la ville via des clauses environnementales (emballages, alimentaires, vaisselle, produits d'entretien, d'hygiène, produits de loisir)

# L'exemple des crèches

## Achat d'alimentation

- **Ce qui est déjà fait**

- Préparation de repas sur place, à partir de denrées brutes, de saison pour 73% issus de l'agriculture biologiques, interdit des pesticides et de très nombreux additifs;
- Limitation des emballages de produits et plus globalement des denrées industrielles

•

### **Ce qui est à venir**

- Passage au vrac autant que possible (yaourts, fromage blanc, fromage...) avec des évolutions de pratiques à prévoir
- Suppression de tous les emballages non réutilisables à l'horizon 2024
- Passage à une alimentation 100% bio ou durable d'ici 2025

# Achats d'alimentation – les plateaux repas (DRH)

## Plateaux Repas (DRH):

le titulaire de chaque accord-cadre s'engage à

- Remplacer les barquettes en plastique par des barquettes en carton ou biosourcées ;
- Remplacer les verres en plastique par des gobelets en carton ;
- Remplacer les bouteilles en plastique par des contenants non-plastiques : soit par des bouteilles en verre, soit par des briques en carton.

Bisphénol A : proscrits de tous les produits du marché

---

# L'exemple des crèches

## Les activités de Puériculture

- **Ce qui est déjà fait**
  - Remplacement des biberons en plastique par ceux en verre
  - Suppression de plus de la moitié des articles en plastique en matière de matériels de puériculture
- **Ce qui est à venir**
  - En 2021, renouvellement de plus de la moitié de l'offre de jeux et jouets disponibles pour diminuer la part du plastique au profit du bois, cartons, tissus et porcelaine avec la recherche et le test de produits de substitution.
  - Pour 2022, refonte des contrats de matériels de puériculture pour supprimer la plupart des articles en plastique

# L'exemple des crèches

## Vaisselle et ustensiles de cuisine

- **Ce qui a été fait :**
  - Suppression totale de la vaisselle en plastique au bénéfice de matières plus durables et inertes (porcelaine, verre, inox)
  - Maintien uniquement des ustensiles en plastique lorsque l'alternative n'existe pas (bacs de rangement de la vaisselle sale, boîte isotherme, kit PAI)
- **Ce qui est à venir**
  - Groupes de travail pour faire évoluer les pratiques concernant les ustensiles de cuisine notamment pour les bacs de rangement et de stockage
  - Test d'une solution alternative en inox pour les assiettes 3 compartiments actuellement proposées en porcelaine mais jugées trop lourde

# L'exemple des crèches

## Produits textiles

- **Ce qui a été fait :**
  - Lancement d'un nouveau contrat exigeant des articles en matière naturelle (coton principalement), issus de l'agriculture biologique (pour les tissus en contact direct avec la peau des enfants tels que les draps, les turbulettes...) et sans teinture ;
  - Tests de qualité réalisé en avril dernier
- **Ce qui est à venir**
  - Groupe de travail pour revoir les recommandations sur la gestion du linge en buanderie
  - Mise à jour du guide de lavage du linge pour prendre en considération la nouvelle qualité des textiles (coton bio et couleur unique)
  - Attribution du marché pendant l'été 2021 et premières commandes sur ce nouveau contrat à l'automne 2021
- Tout ce qui est fait pour les EAPE est ensuite décliné pour les autres achats de la collectivité (vêtements de travail de la Ville)

# L'exemple des crèches

## Produits d'entretien

- **Ce qui a été fait :**

- Recentrage de l'offre de produits d'entretien à moins de 10 références aux multiples usages et donc au stockage facilité
- Lancement du prochain marché de fourniture de produits d'entretien qui devront tous être porteurs de l'optimum qualitatif c'est-à-dire du label écodétergence-écocert (sans impact sur l'environnement)
- Mise en place de la commande directe par les crèches des produits d'entretien utilisés par les agents de la Ville et par les sociétés de ménage (pour contrôler la qualité des produits et éviter les interactions chimiques)

- **Ce qui est à venir**

- Création d'un guide avec fiche technique des produits et aide au déstockage d'anciens produits pour éviter les interactions
- Commande directe de produits écodétergence-écocert dès octobre 2021



# L'exemple des crèches

## Achat de couches

- **Ce qui a été fait :**
  - Lancement d'un marché exigeant de couches éco-labellisées et à la qualité sanitaire exemplaire (sans perturbateurs endocriniens et autres substances controversées, objectif inf à 10% des seuils ANSES).
- **Ce qui est à venir**
  - Mise en place de deux contrats expérimentaux pour
    - acheter et traiter des couches compostables
    - réaliser une prestation pilote d'achat et de lavage de changes lavables
  - Étude d'impact de ces deux prestations innovantes pour, si les résultats sont concluants, revoir le modèle d'achat et les pratiques concernant les couches

**Merci de votre attention !**

